

Fiche de données de sécurité

page: 1/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

n-PENTANOL

dénomination chimique: pentane-1-ol

Numéro CAS: 71-41-0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Schweiz AG
Klybeckstrasse 161
4057 Basel, SWITZERLAND

Téléphone: +41 0800 227722

adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145 International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

Acute Tox. 4 (Inhalation - H332 Nocif par inhalation.

Vapeur)

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets

néfastes à long terme.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:









Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H315 Provoque une irritation cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

ou du visage.

Conseils de prudence (Intervention):

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

Conseils de Prudence (Stockage):

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: pentane-1-ol

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Caractérisation chimique

pentane-1-ol

Flam. Liq. 3 Numéro CAS: 71-41-0 Acute Tox. 4 (Inhalation - Vapeur)

Numéro-CE: 200-752-1 Skin Irrit. 2

Numéro INDEX: 603-200-00-1 Eye Dam. 1

STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

Aquatic Chronic 2

H226, H318, H315, H332, H335, H411

Ingrédients soumis à réglementation

pentane-1-ol

Teneur (W/W): > 99 % - <= 100 % Flam. Liq. 3

Numéro CAS: 71-41-0 Acute Tox. 4 (Inhalation - Vapeur)

Numéro-CE: 200-752-1 Skin Irrit. 2 Numéro INDEX: 603-200-00-1 Eve Dam. 1

STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

Aquatic Chronic 2

H226, H318, H315, H332, H335, H411

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical. Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

(Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Dangers: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11. (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Movens d'extinction recommandés:

poudre d'extinction, eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse résistant aux alcools

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

Indications complémentaires:

Définir les mesures d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Conseil: Liquide inflammable Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Lutter contre l'incendie à une distance maximale.

Arrêter les mesures d'extinction de l'incendie à l'environnement. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

La libération du produit peut causer incendie ou explosion. Arrêter ou empêcher la fuite. Réduire ou arrêter la libération de la substance/du produit dans des conditions sûres.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Utiliser des outils traités antistatiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être éliminés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Mettre correctement à la terre l'ensemble de l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir les scénario d'exposition dans l'annexe de la Fiche de Données de Sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

71-41-0: pentane-1-ol

(MAK (CH))

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsques les limites d'exposition biologiques sont respectées.

VLE 290 mg/m3; 80 ppm (MAK (CH)) VME 75 mg/m3; 20 ppm (MAK (CH))

PNEC

eau douce: 0,0059 mg/l

eau de mer: 0,00059 mg/l

libération sporadique: 2,6 mg/l

sédiment (eau douce): 0,025 mg/kg

sédiment (eau de mer): 0,0025 mg/kg

sol: 0,00153 mg/kg

station d'épuration: 37 mg/l

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

DNEL

travailleur:

Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 73,16 mg/m3

travailleur:

Exposition à court terme - effets locaux, Inhalation: 292 mg/m3

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 12,5 mg/kg

consommateur:

Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 13 mg/m3

consommateur:

Exposition à court terme - effets locaux, Inhalation: 218 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN ISO 374-1), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN ISO 374-1): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs. Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température).

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Éviter l'inhalation des vapeurs. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Toutes les mesures appropriées doivent être prises pour éviter le rejet de ce produit dans l'environnement et pour limiter sa dispersion en cas de rejet accidentel. Des mesures de gestion de risques adaptées doivent être mises en place.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide
Etat physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: doux(ce)

Seuil olfactif:

non déterminé

Point de fusion: -78,6 °C (Ligne directrice 102 de

l'OCDE)

Point d'ébullition: 138 °C (autre(s))

(1.013,25 hPa)

Inflammabilité: Inflammable. (dérivé du point d'inflammation)

Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides., La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Point d'éclair: 47 °C (ISO 13736, coupelle fermée)

Température d'auto-inflammation: 300 °C (DIN 51794)

Décomposition thermique: 10 J/g (DSC (DIN 51007))

Valeur du pH: env. 7 Viscosité dynamique: 3,441 mPa.s (24,9 °C)

Données bibliographiques.

Thixotropie: non thixotrope

Solubilité dans l'eau: (Directive 92/69/CEE, A.6)

19,4 g/l

(20 °C, pH 6,8)

Solubilité (qualitative) solvant(s): solvants organiques

soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 1,51 (mesuré(e))

(25 °C)

Données bibliographiques.

Pression de vapeur: 2,04 hPa (mesuré(e))

(20 °C) dynamique

Densité relative: 0,81 (autre(s))

(20 °C)

Données bibliographiques.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

Densité: 0,81 g/cm3

(20 °C)

Données bibliographiques.

densité de vapeur relative (air): 3,03

(calculé(e))

(20 °C)

Plus lourd que l'air.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé. -

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit

n'est pas classé comme comburant

Liquides inflammables

Combustion entretenue:

non déterminé

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation:

Test type: Autoinflammation

spontanée à température

ambiante.

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme

spontanément inflammable.

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Pas applicable, le produit est

un liquide

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables.

Formation de gaz inflammables:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Corrosion des métaux

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Autres caractéristiques de sécurité

pKA:

La substance ne se dissocie pas.

Adsorption/eau - sol: KOC: 6,33; Log KOC: 0,8 (calculé(e))

page: 10/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

Tension superficielle:

Du fait de sa structure chimique, aucune activité de surface n'est

attendue. 88,15 g/mol

SAPT-Temperature:

Masse molaire:

Étude scientifiquement non justifiée.

Vitesse d'évaporation:

La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le chauffage peut dégager des vapeurs inflammables.

Corrosion des Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

métaux:

Formation de gaz Remarques: En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Pas de précautions spécifiques à observer si ce n'est une bonne gestion des substances chimiques.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter: oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Faiblement toxique après ingestion unique. De toxicité faible par contact cutané. Dans des études à court terme sur l'animal, la substance n'a pas montré de toxicité aiguë par inhalation. L'Union Européenne (UE) a classé cette substance comme "Nocif" après inhalation.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): env. 3.645 mg/kg (test BASF)

CL0 rat (par inhalation): 8,29 mg/l 8 h (IRT)

Aucune mortalité durant le temps d'exposition indiqué lors de tests sur animaux. L'Union

Européenne a classé la substance comme 'nocive'. La vapeur a été testée.

DL50 lapin (par voie cutanée): 2.292 mg/kg (similaire au guideline 402 de l'OCDE)

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Irritant par contact avec la peau Peut entrainer de graves lésions oculaires.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: Corrosif. (test BASF)

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: dommage irréversible (test BASF)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données expérimentales/calculées:

Etude in vitro: non sensibilisant (In vitro skin sensitization test battery)

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères. La substance n'a pas entraîné d'effet mutagène en cours d'expérimentation sur mammifères. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Une étude long terme sur les effets cancérigènes, mais ne répondant pas aux exigences actuelles, n'a pas donné d'indices pour un tel effet.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

page: 12/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): Peut entrainer une irritation des voies respiratoires

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Une ingestion répétée de la substance n'a pas provoqué d'effets attribuables à celle-ci.

Danger par aspiration

Les autorités considèrent l'isobutanol, les alcools n-primaires et les cétones comme "pouvant être nocif pour l'ingestion et la pénétration de l'air dans les voies aériennes".

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

Autres informations

Autres informations sur la toxicité

A une action dégraissante sur la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

page: 13/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Toxique pour les organismes aquatiques d'après des études de toxicité chronique.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 530 mg/l, Brachydanio rerio (OCDE 203; ISO 7346; 84/449/CEE, C.1, statique) Concentration nominale.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 341 mg/l, Daphnia magna (Directive 79/831/CEE, statique) Concentration nominale.

Plantes aquatique(s):

Concentration limite de toxicité (8 j) 260 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus quadricauda (, statique)

Concentration nominale. Données bibliographiques.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE10 (3 h) 370 mg/l, boue activée, ménagère (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aérobie) Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (35 j) 10 mg/l, Brachydanio rerio (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

CE10 (21 j) 0,059 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination:

100 % formation de CO2 par rapport à la valeur théorique (18 j) (Essai n°310 de l'OCDE) (aérobie, boue activée, ménagère)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Evaluation de la stabilité dans l'eau:

Compte tenu de la structure, une hydrolyse n'est pas attendue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable). Auto-classification

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Halogène adsorbable lié organiquement (AOX):

Le produit ne contient pas d'halogène sous forme de composé organique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Pour une élimination appropriée, l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) RS 814.610 doit être respectée.

Emballage non nettoyé:

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro UN1105

d'identification:

Nom d'expédition des PENTANOLS

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le 3, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: III Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à Coc

prendre par l'utilisateur:

Code de restriction en tunnel: D/E

RID

Numéro ONU ou numéro UN1105

d'identification:

Nom d'expédition des PENTANOLS

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le 3, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: III Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro

UN1105

d'identification:

Nom d'expédition des PENTANOLS

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le 3, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: III Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

page: 16/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: **n-PENTANOL**

(ID Nr. 30036709/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

<u>Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche</u> Non évalué

Transport maritime		Sea transport	
IMDG		IMDG	
Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1105	UN number or ID number:	UN 1105
Nom d'expédition des Nations unies:	PENTANOLS	UN proper shipping name:	PENTANOLS
Classe(s) de danger pour le transport:	3, EHSM	Transport hazard class(es):	3, EHSM
Groupe d'emballage:	III .	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui Polluant marin: OUI	Environmental hazards:	yes Marine pollutant: YES
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	EmS: F-E; S-D	Special precautions for user:	EmS: F-E; S-D
Transport aérien		Air transport	
Transport aérien IATA/ICAO		Air transport IATA/ICAO	
IATA/ICAO Numéro ONU ou numéro	UN 1105	IATA/ICAO UN number or ID	UN 1105
IATA/ICAO	UN 1105 PENTANOLS	IATA/ICAO	UN 1105 PENTANOLS
IATA/ICAO Numéro ONU ou numéro d'identification: Nom d'expédition des		IATA/ICAO UN number or ID number: UN proper shipping name: Transport hazard	
IATA/ICAO Numéro ONU ou numéro d'identification: Nom d'expédition des Nations unies: Classe(s) de danger pour le transport: Groupe d'emballage:	PENTANOLS 3	IATA/ICAO UN number or ID number: UN proper shipping name: Transport hazard class(es): Packing group:	PENTANOLS 3 III
IATA/ICAO Numéro ONU ou numéro d'identification: Nom d'expédition des Nations unies: Classe(s) de danger pour le transport:	PENTANOLS 3	IATA/ICAO UN number or ID number: UN proper shipping name: Transport hazard class(es):	PENTANOLS 3

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

page: 17/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour l'eau (§6 AwSV para.4 (Publication juridiquement contraignante de la substance au Journal fédéral)): (2) polluant considérablement l'eau. ID-No.: 18

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

L'ordonnance sur les accidents majeurs définit, dans son annexe 1, les critères pour déterminer les seuils quantitatifs en se basant sur la toxicité, l'inflammabilité, l'explosibilité et l'écotoxicité des substances et des préparations.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

Flam. Liq. 3

Acute Tox. 5 (par voie orale)

page: 18/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

Acute Tox. 5 (par voie cutanée) Eye Dam./Irrit. 1 Skin Corr./Irrit. 2 STOT SE 3 (Irritant pour le système respiratoire) Aquatic Chronic 2

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Flam. Liq. Liquides Inflammables

Acute Tox. Toxicité aiguë
Skin Irrit. Irritation de la peau

Eve Dam. Des lésions oculaires graves

STOT SE Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)

Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique - chronique

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

<u>Abréviations</u>

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses, vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à

page: 19/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 13.0

Date / Version précédente: 09.04.2024 Version précédente: 12.0

Produit: n-PENTANOL

(ID Nr. 30036709/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 22.10.2025

l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.